

Prévue pour le 12 décembre prochain la décision du tribunal de commerce de Paris quant au repreneur de la société [ALTIFORT SMFI](http://www.altifort-smfi.com) (siège à Cosne-sur-Loire), spécialisée dans les tubes en acier sans soudure, a une nouvelle fois, était reportée. Plusieurs candidats se sont fait connaître depuis octobre avec Grabner, dont l'offre avait été jugée non viable, et Commande Tubular Products avec une proposition mieux accueillie. Aucune information quant à ce nouveau report n'a été communiquée www.altifort-smfi.com